

## **Termes de Référence et Étendue des Services**

### **1. CONTEXTE**

L'Union des Comores a obtenu un Don de l'Association Internationale de Développement d'un montant de DTS 4,2 millions (soit environ 6 Millions de dollars) pour financer le Projet de Filets Sociaux de Sécurité dont la mise en vigueur a eu lieu en juillet 2015.

Les 24 et 25 avril 2019, le cyclone Kenneth a causé d'importants dégâts, touchant 43 pour cent de la population. Il a frappé les Comores, entraînant des impacts sur les trois îles et affectant 345 000 personnes, soit 43 pour cent de la population dans 242 villages des trois îles.

A la demande du Gouvernement de l'Union des Comores, la Banque mondiale a proposé un Financement Supplémentaire de 18 millions USD pour couvrir le déficit de financement relatif à la mise en œuvre des deux activités : (i) des subventions de redressement socioéconomique pour aider les ménages touchés par le cyclone Kenneth ; (ii) la réhabilitation/reconstruction de petites infrastructures dans les communautés affectées ; et (iii) l'administration et le suivi de ces activités.

Le Financement Supplémentaire comporte une restructuration du Projet visant à : (i) ajouter des subventions pour financer le redressement économique et un ensemble de formations pour le travail en auto-employé ou salarié au titre de la Sous-composante 1.2; (ii) ajuster le cadre de résultats pour tenir compte des activités du Financement Supplémentaire ; et (iii) reporter la date de clôture du Projet de trois ans, du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2022, afin de mettre en œuvre les activités supplémentaires. Ce report de trois ans est nécessaire compte tenu de l'ampleur de la catastrophe, de l'importance des travaux de réhabilitation/reconstruction d'infrastructures et de la faible capacité du pays.

Pour faire face aux effets de lutte contre la Covid-19, le Financement Supplémentaire 2 de USD 6,00 millions est proposé à la demande du Gouvernement des Comores (GdC) en vue de combler un déficit de financement qui est apparu et permettre d'appuyer la réponse du Gouvernement aux chocs économiques résultant de la pandémie de COVID-19 et aux impacts associés sur le programme national de filets de sécurité sociale. Le second financement supplémentaire est devenu d'autant plus nécessaire qu'une forte baisse du PIB (1,4 pour cent) s'est maintenue depuis le début de la pandémie, entraînant une augmentation de la demande en services sociaux, y compris les services de santé et de protection sociale.

L'UNICEF est l'agence responsable de la gestion opérationnelle et fiduciaire de la composante 2 dont la mise en œuvre est coordonnée et supervisée par le Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Promotion du Genre.

#### **1.1 Présentation du projet**

L'objectif de développement du projet est d'accroître l'accès aux filets sociaux de sécurité et aux services de nutrition dans les communautés pauvres des trois îles ciblées par le Projet.

Le projet proposé est axé sur quatre éléments essentiels d'un système de filet sociaux de sécurité : (i) soutenir la création de filets sociaux de sécurité productifs sous forme d'argent-contre-travail aux ménages pauvres sélectionnés avec une vue sur le renforcement de leur capacité de production tout en améliorant l'infrastructure productive des communautés; (ii) fournir un appui aux ménages et aux communautés touchées par des catastrophes, sous forme d'argent contre-travail et la réhabilitation ou le reconstruction des infrastructures communautaires

endommagées ; (iii) améliorer la nutrition des enfants de moins de cinq ans; et (iv) renforcer les capacités institutionnelles pour la gestion de filets sociaux de sécurité, coordination, suivi et évaluation.

## 1.2 Composantes du projet

Le projet est organisé autour de 3 composantes :

### **1.2.1 Composante 1. Filets sociaux productifs et en réponses aux catastrophes**

**L'objectif de la composante 1 est de mettre en place un filet de sécurité productif et adaptable aux catastrophes.** L'objectif de cette composante est de fournir un appui aux revenus aux ménages pauvres à travers trois sous-composantes :

- (a) **Sous-composante 1.1 : Mettre en place un filet de sécurité productif.** La Sous-composante 1.1 du filet de sécurité productif a permis de fournir régulièrement de l'argent à 4 127 familles pauvres ciblées en échange de leur participation à des activités productives d'argent-contre-travail dans les 69 villages les plus pauvres des Comores sur une période de trois ans. Les impacts sociaux et sur le genre ont été élevés, 59 pour cent des bénéficiaires directs des transferts monétaires étant des femmes. Plus de 685 000 personnes-jours d'emploi ont été créés à travers les travaux de reboisement, d'aménagement des ressources en eau, de terrassement, etc. Pour cette sous-composante, la cible de l'indicateur de couverture au niveau ODP de 4 000 ménages bénéficiaires et de 60 communautés pauvres ayant accès à un filet de sécurité et à des services de nutrition a été dépassée.
- (b) **Sous-composante 1.2 : Assurer une intervention de redressement rapide face aux catastrophes naturelles.** Cette sous-composante visait à financer les transferts monétaires post-catastrophe ainsi que la réhabilitation et la reconstruction de petites infrastructures villageoises endommagées par les catastrophes naturelles. En l'absence de catastrophe au cours des deux premières années de la période du Projet et à la demande du GdC, le budget de cette sous-composante a été réaffecté à la Composante 2 en janvier 2019 pour améliorer les services de nutrition. Toutefois, suite à la dévastation causée par le passage du cyclone Kenneth en avril 2019, la Sous-composante 1.2 a été réactivée à travers le Financement Supplémentaire 1. Les activités comprenaient le versement de subventions de redressement aux ménages les plus pauvres affectés et la réhabilitation/reconstruction de petites infrastructures. **Même si la mise en œuvre des activités dans le cadre du FS1 a coïncidé avec l'arrivée de la COVID-19 aux Comores, des gains ont été réalisés en référence au résultats attendus.** Le fonds de redressement post-Kenneth a été conçu pour cibler 10 000 ménages pauvres dans 118 villages ruraux. Le versement de subventions de redressement, organisé en trois vagues, avance actuellement sur les trois îles. Dans le cadre de la première vague, l'Unité d'exécution de projet (UEP) a réalisé son objectif d'identifier 453 des 1 276 bénéficiaires dans 13 villages à Mohéli ; 1 067 bénéficiaires sur 3 306 dans 22 villages à Anjouan ; et 1 807 sur 5 708 ménages à Ngazidja. Malgré les retards causés par les mesures de restriction en rapport à la pandémie de COVID-19, l'UEP a commencé à effectuer les premiers paiements en

septembre et l'activité se poursuit jusqu'en octobre 2020. De plus, le Projet vise à cibler tous les bénéficiaires d'ici la fin de 2020.

- (c) **Sous-composante 1.3 : Riposter à la pandémie de COVID-19.** En riposte à la pandémie de COVID-19, le GdC a demandé à ce que les composantes du FS1 soient restructurées. Des fonds ont été réaffectés de la Sous-composante 1.2 (Intervention de redressement post-catastrophe) et de la Composante 3 (Gestion, coordination et S&E) à la Sous-composante 1.3 (Riposter à la COVID-19) qui vise à fournir des transferts monétaires inconditionnels (TMI) devant améliorer l'accès des communautés pauvres aux filets de sécurité ainsi qu'à la nutrition et aux services communautaires. Les transferts monétaires inconditionnels en riposte à la pandémie de COVID-19 ciblent 20 000 ménages en milieu urbain et suburbain. Le projet prépare actuellement le décaissement des TMI de riposte à la pandémie de COVID-19. A ce jour, les étapes suivantes ont été franchies : (a) lancement du ciblage de 21 600 bénéficiaires de la riposte à la pandémie de COVID-19 en milieu urbain/péri-urbain dans les trois îles ; (b) validation du manuel des procédures pour les interventions face aux crises telles que la pandémie de COVID-19, en phase finale ; et (c) conclusion de contrats avec les agences de paiement et les ONG partenaires pour la mise en œuvre des interventions sur le terrain.

### **1.2.2 Composante 2: Amélioration de la nutrition des jeunes enfants et des mères issus des communautés ciblées par le projet**

En complément des activités de filet de sécurité, cette composante a fourni des services de nutrition préventive dans les 69 villages qui bénéficient déjà des activités de filet de sécurité productif. Elle a fourni un paquet minimal d'interventions spécifiques à la nutrition aux enfants de moins de cinq ans, en mettant l'accent sur la fenêtre d'opportunité des « premiers mille jours » (de la conception à l'âge de deux ans), et sur la promotion de l'amélioration de la nutrition et de la santé de la reproduction des mères. Avec l'appui technique de l'UNICEF, le MSSPSPG a mis en œuvre de cette composante. La cible de l'indicateur de l'ODP de 9 600 bénéficiaires dont 2 571 femmes enceintes, 12 287 mères et 13 081 enfants de moins de cinq ans recevant des services de nutrition de base, soit une couverture totale de 27 885 bénéficiaires, a été dépassée. De plus, le programme de nutrition a concerné 6 254 enfants de moins de 24 mois bénéficiant d'une amélioration des pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, dépassant également la cible de l'indicateur de 2 800 enfants.

**La présente composante n'est pas financée par les deux financements additionnels.**

### **1.2.3 Composante 3 : Renforcement de la gestion, coordination et suivi et évaluation du filet de sécurité**

Cette composante vise à soutenir le développement des éléments majeurs d'un système de filet de sécurité. Elle soutiendra la mise en place d'un système d'information de gestion (MIS) efficace comprenant un registre des bénéficiaires basé sur un ciblage géographique et communautaire qui sera un référentiel de données exactes sur les bénéficiaires et la mise en œuvre du programme à tous les moments. Cette composante appuiera également les activités de coordination entre les principaux intervenants impliqués dans la mise en œuvre, ainsi que le financement des coûts opérationnels associés à l'administration du projet, le suivi et évaluation (S&E), la communication et l'information, et de toute assistance technique nécessaire pour la mise en œuvre harmonieuse du projet. La composante comprendra également une évaluation à

priori et à posteriori qui seront financées en partie par le Fonds d'affectation spéciale multi donateurs RSR.

**Tableau 1. Répartition du coût et financement du Projet de filet de sécurité sociale (en millions USD)**

<b>Composante</b>	<b>Financement initial Don IDA D0320-KM</b>	<b>Financement supplémentaire1 Don IDA D5520-KM</b>	<b>Financement supplémentaire2 Crédit 6838- KM</b>	<b>Coût révisé</b>
<b>Composante 1 : Mettre en place un filet de sécurité productif et adaptable aux catastrophes</b>	<b>3,43</b>	<b>15,50</b>	<b>6,00</b>	<b>24,93</b>
<i>Sous-composante 1.1 : Mettre en place un filet de sécurité productif</i>	<i>3,43</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>3,43</i>
<i>Sous-composante 1.2 : Assurer une intervention de redressement rapide face aux catastrophes naturelles</i>	<i>0,00</i>	<i>9,00</i>	<i>6,00</i>	<i>15,00</i>
<i>Sous-composante 1.3 : Riposter à la pandémie de COVID-19</i>		<i>6,50</i>	<i>0,00</i>	<i>6,50</i>
<b>Composante 2 : Améliorer la nutrition des jeunes enfants et des mères des communautés pauvres</b>	<b>1,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,17</b>
<b>Composante 3 : Renforcer la gestion, la coordination, le suivi et l'évaluation du filet de sécurité.</b>	<b>1,40</b>	<b>2,50</b>	<b>0,00</b>	<b>3,90</b>
<b>Coût total du Projet</b>	<b>6,00</b>	<b>18,00</b>	<b>6,00</b>	<b>30,00</b>

<b>N° Financement</b>	<b>Nature</b>	<b>Mise en vigueur</b>	<b>Montant accordé USD</b>	<b>Date clôture</b>
IDA D0320-KM	Don	02/07/2015	6 000 000	30/06/2023
IDA D5520-KM	Don	06/03/2020	18 000 000	30/06/2023
IDA 6838-KM	Crédit	20/07/2021	6 000 000	30/06/2023
<b>Total</b>			<b>30 000 000</b>	

### 1.3 Cadre institutionnel et agence d'exécution

La nouvelle Unité de Gestion du Projet (UGP) est créée au sein du Ministère de la Santé et est dotée de l'autonomie administrative et financière. L'UGP apportera, à la demande des communautés villageoises sinistrées et les plus démunis, une assistance financière, technique et matérielle à la réalisation des activités de redressement et de réinsertion socio-économique ainsi que la réhabilitation ou la reconstruction des sous-projets communautaires d'intérêt public

et les mesures d'accompagnement des ménages bénéficiaires. L'UGP exercera son action dans les régions et localités touchées par le cyclone Kenneth et dans les secteurs socio-économiques où cette action sera susceptible de contribuer à améliorer la qualité et les conditions de vie des populations concernées.

La démarche de l'UGP impliquera les responsabilités partagées entre l'Etat, représenté au niveau des îles par les Gouvernorats des îles autonomes et les autorités communales, les bailleurs de fonds et les communautés bénéficiaires. Sous la supervision technique du Commissariat National à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre (CNSPSPG) et sous la coordination de la DNSPS, la mise en œuvre et le suivi des activités des composantes du projet seront effectués par l'UGP.

En vertu de ces textes, l'UGP sera constituée principalement des organes suivants :

- a- Le Comité de Pilotage du Projet
- b- La Coordination Nationale
- c- Les Bureaux Régionaux
- d- Les Comités de Protection Sociale

Le personnel comptable de l'Unité de Gestion est composé de :

- Le Directeur National, Administration, Finance et Planification
- Le Responsable Administratif et Financier
- le comptable national
- les trois comptables régionaux (Ngazidja, Ndzuanu et Mwali)

## 2. Description détaillée des tâches du poste

1. Identification du poste :	
Titre du poste :	Comptable Régional
Secrétariat	Bureau Régional Moili
Superviseur immédiat	Directeur Régional Moili
2. Sommaire du profil du poste	
<p>Sous l'autorité du Directeur Régional, le comptable régional est chargé de la tenue de la comptabilité du BR et de son analyse. Il est aussi chargé de la gestion de la trésorerie, de la gestion des immobilisations, de la gestion des comptes bancaires du BR, conformément au manuel administratif et financier. Il assiste, à sa demande, le Directeur Régional dans d'autres travaux comptables, notamment à la confection des budgets annuels et pluriannuels. Il réalise les tâches ci-après en conformité avec le manuel administratif et financier.</p>	
3. Description spécifique des activités principales	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectue la saisie des écritures.</li> <li>• Fait l'analyse périodique des comptes et justifie les soldes.</li> <li>• Participe à l'élaboration du budget du Bureau Régional, assure le suivi de son exécution et propose les mesures correctives ;</li> <li>• Fait le suivi budget des toutes les activités et rend compte au DR.</li> <li>• Fait le suivi budgétaire des marchés passés par le BR, en collaboration avec l'APDM.</li> <li>• Collabore avec les services de passation des marchés dans la mise à jour des paiements des contrats.</li> <li>• Met en place les actions correctives du budget</li> </ul>	

- Respecte les imputations comptables, analytiques et budgétaires des écritures et s'assure de l'enregistrement exhaustif des données comptables et financières transmises du BR.
- Rassemble les pièces justificatives sur une base mensuelle ainsi que les pièces constitutives des demandes de réapprovisionnement de fonds.
- **Assure le suivi des immobilisations (codification, tenue de registre, mise à jour de fiche de détention, inventaire, ...)**
- **Assure la gestion du véhicule alloué au BR (suivi des consommations, entretien, suivi des contrats d'assurance, ...)**
- **Veille à ce que tous les matériels soient maintenus dans de bonnes conditions d'entretien et de maintenance**
- Prépare les états financiers, les RFI et tout autre rapport financier.
- Établit et co-signe les chèques ou les virements de fonds et conserve l'ensemble des pièces justificatives.
- Prépare la liquidation des factures fournisseurs selon la procédure en vigueur.
- Prépare les états d'indemnité de missions.
- Participe aux travaux d'inventaire des actifs acquis au niveau régional.
- Vérifie les pièces justificatives des dépenses engagées par le projet avant classement.
- Signale au DNAFP ou au DR toute défaillance ou anomalie susceptible de compromettre la fidélité comptable de l'UGP.
- Établit un programme de formation en gestion financière destinée aux C.P, AVD, ONG et assure la formation et le suivi de leur réalisation ;
- Communique à la Coordination Nationale toute pièce justificative à sa disposition avant le 10 du mois ;
- Établit la situation mensuelle des disponibilités et rend compte au DNAFP.
- Dresse les états mensuels de rapprochement bancaire et l'inventaire physique du solde de caisse.
- Produit la situation mensuelle des décaissements par catégorie et activités.
- Réalise toute autre tâche relevant de sa compétence à la demande du DNAFP ou du DR.

#### 4. Profil de l'emploi :

##### *Qualifications et expériences minimales requises :*

Éducation et niveau de formation :	Diplôme au moins égal à un Bac. + 3 années (licence)
Spécialités recherchées:	Finances, Comptabilité
Expérience dans le domaine ou les spécialités recherchées	3 ans au minimum dans le domaine de la gestion financière et comptable dans un poste similaire (expériences réussies et récentes)

##### *Connaissances acquises ou à acquérir*

Cadre réglementaire et juridique de l'UGP.	Logiciels comptables et bureautique (Word, Excel, ...)
Manuel administratif et financier de l'UGP.	
Manuel d'Intervention d'Urgence	
Accords de financement.	
Connaissance de l'organisation (mission, structure).	
Procédures et exigences de la Banque Mondiale en Matière de Suivi Financier et de gestion comptable.	

<u>Autres compétences nécessaires</u>	<u>Attitudes/valeurs exigées</u>
Analyse / synthèse	Discrétion, confidentialité
Analyse financière	Efficacité/Efficience
Esprit de contrôle	Intégrité/Honnêteté
Sens des priorités	Rigueur
Esprit d'organisation	Disponibilité
Esprit d'initiative	
Communication écrite et orale	
<p>(i) % Rapports Financiers Intérimaires non audités (RFI) de la direction régionale transmis dans les délais dans leur version définitive ;</p> <p>(ii) % Demandes de Réapprovisionnement de Fonds (DRF) transmises dans les délais ;</p> <p>(iii) % Etats de rapprochement bancaire mensuel établi et inventaire physique fournis avant le 10 mois du mois ;</p> <p>(iv) % Suivi budgétaire mensuel fourni au DNAFP ou CN avant le 10 du mois</p> <p>(v) % Recommandations des audits sur la gestion financière et des aide-mémoires des missions de supervision de la gestion financière de la Banque mondiale mises en œuvre dans les délais ;</p>	